

CTL du 17/07/2018

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président

Réformer pour réformer semble être l'apanage des Gouvernements.

On a du mal à y trouver de la cohérence, le seul but étant de faire des économies.

L'ordre du jour de ce CTL, conjugué aux dernières déclarations de nos ministres, nous permet de dénoncer une fois de plus certaines incohérences de nos décideurs, toujours au détriment des personnels.

En effet, le rapprochement CDI CDIF, soit était une bonne réforme et aurait dû aller jusqu'au bout, ou alors il s'agissait d'une mauvaise réforme comme nous le pensons et il fallait lors de son interruption revenir au point de départ.

Au lieu de cela, le SIP de Prades où il est aujourd'hui proposé en seconde convocation la fusion des deux secteurs d'assiette, se différencie des SIP de Perpignan avec la présence des missions foncières

Ces dernières auraient dû renforcer l'idée d'un maintien d'un effectif suffisamment étoffé.

C'est le contraire qui s'est produit et qui motive ce jour, pour partie cette fusion non voulue par le personnel et les syndicats.

Peu importe la Direction fonce.

On nous annonce par ailleurs la disparition des petites trésoreries, donc préférentiellement celles en milieu rural, et on nous annonce en même temps la déconcentration de certaines grandes directions parisiennes à compétence nationale vers les territoires.

La seule cohérence, ce sont les économies budgétaires en terme de mètres carrés de bureau.

Si la seule ambition de la DGFIP est de faire des économies en terme de coût de fonctionnement, on voit là la motivation de CAP 22 qui ne s'inscrit que dans une logique comptable au détriment du service public et de ses agents.

FO DGFIP, plus que jamais s'opposera à cette politique.